1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FFM FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

www.ffmoto.org

MOTOCROSS
COURSE MIXTE

Date de début : 15.09.2013 Date de fin : 15.09.2013 N° d'inscription FFM : 351

Lieu : Mirepoix sur Tarn 31

Moto-Club : Moto Club Rabastinois N° d'affiliation : 0745

Nom de l'Organisateur Technique : M. IMBERT Jean

Adresse : 54, Rue Pont du Murel 81800 Rabastens

e-mail : motoclubrabastinois@wanadoo.fr Téléphone : 05.63.33.87.80

Site Internet : motoclubrabastinois.org

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Directeur de course M. BALEUR J. Claude	Licence N° 2796
Président du Jury ou Arbitre ... M. DESCOUL Pierre	Licence N° 8573
1er Membre du Jury ... M. LEVEAU Denis	Licence N° 31768
2ème Membre du Jury ... Mme SALESSES A. Marie	Licence N° 128443
Commissaire technique responsable ... M. SEBASTIEN Maurice	Licence N° 2218
Responsable du chronométrage M. MARTIN Regine	Licence N° 125380

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIES

Nom	Description (âge, type de véhicule, licences, tarifs...)
125 Ligue	NCA. Motos 125 2 Temps.
Benjamins	9-11 ans. Moto 85cc
Bussins	7-11 ans. Moto 65cc
NCB.	15-60 ans. Moto. tout cylindrée.

Engagements :

Site Internet .. Engage-sports.com.

Contact .. M. Vinzelle

Adresse .. Route de Grazac 81800 Rabastens

Téléphone 05.63.33.09.24. e-mail .....

Chronométrage :

Location de transpondeurs .LLMP.

Tarif de location .... 8€ ... Caution . 200€

1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ☐ oui ☒ non
Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'age et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.
Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical . Dr. Bergraser
Nombre de secouristes. . . 13. . .
Nombre d'ambulances . . . 3.
Hôpital le plus proche. . . L'Union.
Temps de trajet (en mn). . . 30 mn.

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit . . . . "Terre Blanque"
Ville la plus proche. . . . . Mirepoix / Tarn. 31.
Coordonnées GPS . . 43°49'41 nord, 1°34'35 est

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur . . . . 1800. M. . . . . .
Largeur minimum . . . . . 4. M. . . . . .
Longueur partie Terre . . . . . .
Longueur partie Asphalte . . . . . .
Largeur de la grille de départ. . . . 35. M. . . . .
Longueur de la ligne droite de départ. . 125 M.
Nombre de poste de Commissaires de piste. . 15.

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais --36- Pour les motos Pour les quads
Capacité en manche--36- Pour les motos Pour les quads

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

VISA CLUB	VISA LIGUE	VISA FFM N°
Date : le 13.03.2013	Date : le	Date : le . . . . .
Signature :	*Signature :*	*Signature :*